

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

- + Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
- + Ne pas procéder à des requêtes automatisées N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
- + Ne pas supprimer l'attribution Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
- + Rester dans la légalité Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse http://books.google.com

CHASSE FVRIEVSE.

nison de Corbeil: où il est demeuré plus de deux cens cinquante Caualiers sur la place, & grand nombre de blessez & prisonniers, par la Caualerie de M^R le Prince.

ENSEMBLE LE NOMBRE des morts & prisonniers.



A PARIS, Chez Samvel de Larry, prés S. Estienne.

> M. DC. LII. Auec Permission.

Digitized by Google

stalie Stide Line

LA CHASSE FURIEUSE;
donnée à la Garnison de Corbeil: où il
est demeuré plus de deux cens cinquante Caualiers sur la place, & grand
nombre de blessez & prisonniers, par la
Caualerie de Monsieur le Prince:
Auec le nombre des morts & prisonniers.

L'ne faut point trouver estrange, si les Conseils Mazarins ne pouvans quitter la haine qu'ils ont tousiours euë comme la Ville de Paris; continuent leurs esforts pour la reduire à la necessité: & ne layans sceu faireil y atroisans, quoy qu'ils eussent des forces & des moyens assez puissans, & Panis n'ayant que ses Habitans pour sa dessent et ils ont fait cette année seur possible pour en venir aux essets: mais nous voyons ouur uertement que par des ressorts incogaus

la Ville de Paris ne s'est point veuë reduite à cette necessité; quoy que les ennemis se soient saisis des passages de la Riuiere, tant en montant qu'en descendant, pour empescher les viures d'y venir, entr'autres la ville de Corbeil; de laquelle le Sieur du Perey, Capitaine de la Chasse du Loup, est Gouuerneur: & comme il porte le party Mazarin, il y a tousiours receu les gens de guerre queles Mazarins y ont enuoyez pour la garder & se saisir du Pont : comme il a fait depuis peu les trouppes du Comte de Palluau, Iesquelles apres la prise du Chasteau de Mouron, se sont rendues a Corbeil, pour s'aller joindre à l'armée du Mareschal de Turenne, ce qu'elles n'ont pufaire.

De maniere qu'à present tout leur dessein est de faire des parties pour courir le pais, piller, prendre & emmener tout ce qu'ils trouuerront, s'ils ne sont retenus par les trouppes de Monsieur le Prince, enuoyées aux enuirons de Corbeil, conduits par le Sieur de Rauenet: & comme cette Garnison laisse entrer dans Corbeil les Païsans qui y portent

tent des viures: trois Paisans des enuirons retournans ayans esté arrestez & interrogez de ce que faisoit cette Garnison, ils declarerent qu'ils se disposoient d'enuoyer six cens Caualiers à la picorée, du costé d'Essosne, de Villeroy & de la Ferté-Alez: cét aduis ne surpoint rebuté, il sur pourtant tenu secret iusques à l'arriuée de quelque Caualerie de l'Armée des Princes pour renforcer ceux qui estoient désja aux enuirons de Corbeil: & sçachant à peu prés le costé de leur marche, ils détacherent quatre cens Maistres & trois. cens Dragons, qu'ils enuoyerent à leurs trousses, marcherent iusques à la Ferté-Alez, à la queue d'un bois, où les tenans ainsi comme enfermez, sans pouuoir se retirer, ils surent contrains de se mettre en dessense: mais d'abord ils se trouucrent si viuement chargez par ces trois cens Dragons soustenus de la Caualerie de quatre cens Maistres 3 que quatre-vingts y furent tuez sur le champ, & douze du costé des Princes: les autres se voulans sauucr; mais s'estans reunis au dessous

la Garenne de Villeroy, poursuiuis par les quatre cens Maistres & les Dragons, qui sirent vne si surieuse décharge sur eux, que plus des deux tiers surent tuez & saits prisonniers: de sorte que de six cens qu'ils estoient, s'en retournerent enuiron cent cinquante à Corbeil porter les nouvelles de leur dessaite.

Entre les morts, il y eut dix Gentils hommes, deux Pages du Comte de Palluau, l Efcuyer du Baron de Mont-Bas, dix-huist Officiers & six Guidons.

Du costé des Princes, enuiron vingtcinq furent tuez en cette dessaite.

Ils gaignerent deux cens cheuaux, sans ce qu'ils trouuerent d'or & d'argent en la dépouille des morts.

Cét eschet à bien diminué la Garnison de Corbeil: ce qui y reste ne peut pas temr long temps sans se ren dre, pour ne pouvoir esperer secours du Mareschal de Turenne, assez empesché en son Camp, où il est enfermé par l'Armée de Messieurs les Princes: &

son armée manquant de viures & de sourage ne peut pas durer long-temps.

Cestrois Paisans ont rapporté, que dans Corbeil, la plus grande partie des Habitans ruinez en sont sortis, ceux qui y sont demeurez ont esté desarmez par les soldats de la Garnison, qui y viuent à discretion, & sont payer de grandes sommes pour les marchandises qui passent sous les Ponts, ce qui est cause de la charté d'icelles quand elles sont à Paris.

D'auantage, comme cette Garnison sort ous les soirs, ils ramenent hommes, semmes risonniers en la Ville pour en tirer rançon, pres auoir pillé & emporté tout ce qu'ils nt trouué aux maisons où ils demeuroient.

Mais depuis deux iours ces pillards estans ortis, comme ils fassoient, ne sont point tournez: ce qui sait croire qu'ils ont esté is & emmenez par les partis des Princes, ai vont tous les iours en partie & au sourge, tant au deçà, qu'au delà la riuiere, iuses aux portes de Corbeil, Chelles, Boissy,

Grecy, Estiolles, Choisy, Chastillon, Grigny, & autres Bourgs & Parroisses: dont les Habitans desdits lieux abandonnent leurs maisons.

FIN.

Crecy, Estiolles, Choisy, Chastillon, Grigny, & autres Bourgs & Parroisses: dont les Habitans desdits lieux abandonnent leurs maisons.

FIN.